

**PARC CÉZANNE : visite technique du 2 novembre 2017 à 10 h 00**

**Membres CS présents** : Mme THIBAUT - M. FÜREDI, M. CARRON, Mme d'ONORIO.

**Copropriétaire présent** : M. WOLKOWITSCH

**Membre CS absent** : Mme WOLKOWITSCH et M.POSS

**CGIMMOBILIER** : Mme OLIVARI

1. **ESPACES VERTS** :

Pour **rappel** : la plantation de lauriers à l'est du bâtiment HERMITAGE est différée compte tenu des prochains travaux d'électricité qui vont emprunter ce chemin de plantations.

L'abattage de l'arbre de Judée et des branches mortes des pins situés à l'arrière des bâtiments BELLEVUE et OLYMPIA est en cours.

Le devis de la restructuration du gazon pour un montant de 1488,00€ a été validé, ces travaux seront réalisés à la fin des travaux d'électricité.

2. **FUITES TOIT TERRASSE BLOCS GARAGES** :

Un contrat de maîtrise d'œuvre sera présenté à la prochaine AG suite à une consultation.

3. **BÂTIMENT GRAND-PIN** :

La reprise de cinq marches a bien été réalisée.

4. **BÂTIMENT HERMITAGE** :

L'intervention concernant la réparation des serrures du placard technique et de l'accès au vide sanitaire situé dans le couloir des caves de l'immeuble a bien été réalisée.

5. **BÂTIMENT OLYMPIA** :

Le traitement pour les souris est terminé et nous n'avons pas reçu de nouveau signalement.

Procéder à un réglage du groom de la porte d'entrée et vérifier le problème de frottement au sol qui empêche sa fermeture.

6. **BÂTIMENT ARLEQUIN** :

Demander un diagnostic pour le traitement des puces de lit.

7. **BÂTIMENT SAINTE VICTOIRE** :

Un autre électricien sera mandaté afin de voir le problème de platine.

8. **ÉLECTRICITÉ** : Le dysfonctionnement aléatoire de certains points lumineux dans les garages persiste au bâtiment BELLEVUE : un point sera fait avec Monsieur RICHIR.

9. **ANOMALIES DE FACTURATION** : Ce point sera traité lors du prochain conseil syndical.

10. **DIVERS**

- Constat des désordres en façade des immeubles : il est signalé que l'arche du dernier étage sur le bâtiment OLYMPIA est dégradée. Un contrat de maîtrise d'œuvre sera porté à l'ordre du jour de la

prochaine assemblée, groupée avec celle du toit terrasse afin de bénéficier d'un meilleur tarif. La consultation est en cours.

- Les cabinets QUALICONSULT et VERITAS ont été consultés pour les questions de mises à jour éventuelles des normes sur les portes de garages.
- Le devis de la société PACARENOVATION pour un montant de 2371,60€ a été validé au cours du conseil syndical, nous attendons le démarrage des travaux prévu le 15 novembre.
- Un mail a été adressé à M. ARNO et nous sommes dans l'attente d'un retour de ce dernier.
- Rehausse des poteaux extérieurs : le serrurier doit nous adresser son devis. Une autre société sera mandatée.
- Il est demandé au syndic d'essayer de récupérer les plans et tous les documents annexés dans le règlement de copropriété, ainsi que le permis de construire.
- La société de ménage souhaite la mise en place d'un point d'eau afin de nettoyer les containers.
- Le représentant de la société SEM COPRO doit nous adresser le chiffrage de la réfection du marquage des places de stationnements et de nous établir des devis de mise aux normes des boîtes aux lettres.

Dans les prochains sujets à traiter :

- Faire un point sur les 23 contrats EDF existants : la complexité du regroupement a été évoquée.
- Lors des travaux d'électricité : prévoir la réalisation d'un drain côté GRAND PIN et la reprise de celui existant vers l'HERMITAGE. Ce point est différé lors de prochains travaux.

#### **POINT TRAVAUX ÉLECTRICITÉ :**

Suite au retour de la société ECORES, il n'est pas possible de déterminer l'emplacement précis de la conduite d'eau présente dans les espaces verts.

Nous attendons un point précis du responsable de la société ECORES.

**La prochaine visite aura lieu le jeudi 16 novembre à 10 h 00**